Journal La Nouvelle

Juin 2023

Prochaine date de tombée: 28 juin 2023
www.nouvellegaspesie.com
Juin 2023
Volume numéro 6

MOT DE LA MAIRESSE

Chers citoyens,
Il me fait à nouveau plaisir de vous informer de ce qui se passe dans notre municipalité. Tout d'abord, vous avez pu remarquer le début des travaux sur le site de l'Auberge Miguasha. Bientôt, quelques unités seront disponibles pour l'hébergement. Nous vous donnerons les détails pour les réservations sous peu. Il y a eu quelques travaux en ce qui a trait à l'aménagement paysager afin de vous offrir un endroit agréable à fréquenter. La plage est maintenant accessible au public. Nous vous demandons de bien respecter les lieux ainsi que le voisinage.

Au cours des derniers jours, il s'est passé de belles activités dans notre municipalité. La distribution annuelle d'arbres offerts par l'association forestière de la Gaspésie a eu lieu à la fin du mois de mai. Ensuite, il y a eu la vente de garage annuelle des Chevaliers de Colomb qui, une fois de plus, a eu un franc succès. Nous tenons à remercier tous les bénévoles pour cet accomplissement, grâce à cette vente, de nombreuses familles pourront à nouveau bénéficier de votre soutien tout au long de l'année. Vous faites la différence dans la vie de plusieurs. Durant cette même journée a eu lieu la fête des voisins qui a été un bel événement où plusieurs citoyens ont eu la chance de partager un agréable moment. Merci à Alain Bois et son équipe pour le service de traiteur. Le méchoui était succulent!

Nous tenons aussi à mentionner que le Prix ExcÉlan loisir et sport a été remis à Magella Lapointe lors de l'évènement du 3 juin dernier. Il s'est démarqué lors de son implication pour le Bay Derby de la Baie en juillet dernier. Pour cette année , monsieur Lapointe, les membres du Club de Courses et la municipalité de Nouvelle se regroupent afin de vous préparer un évènement grandiose, la première édition du Festival Western de Nouvelle du 21 au 23 juillet prochain. Une course de chevaux aura également lieu le 22 juillet prochain. Suivez la page Facebook du Festival Western de Nouvelle afin de rester à l'affût! Merci à nos employés pour votre précieuse aide. La force d'une communauté peut ainsi dynamiser le milieu. Je vous souhaite un beau mois de juin.
Rachel Dugas, mairesse

CALENDRIER DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ET DES RÉUNIONS DU CONSEIL

Horaire des vidanges
Horaire du recyclage
Site de matériaux secs
Réunion du conseil

Juin 2023

D	L	M	M	J	V	S
				1		
4	5	6	7			
11		13	14	15		
18	19	20	21			
25	26	27	28	29		

Juillet 2023

D	L	M	M	J	V	S
2	3	4	5			
9		11	12	13		
16	17	18	19			
23/30	24/31	25	26	27		

URBANISME

Saviez-vous qu'un permis est nécessaire pour couper des arbres sur sa propriété et qu'il y a certaines normes à respecter ?

Saviez-vous qu'un abri d'auto temporaire est seulement permis entre **le 15 octobre et le 15 mai**, comme bâtiment complémentaire à un usage résidentiel, y compris pour un bâtiment utilisé à d'autres fins sur un terrain avec un logement?

Saviez-vous qu'il est nécessaire d'avoir un permis pour faire du remblai ou déblai impliquant 50 mètres cubes et plus sur votre terrain ?

Pour toutes informations supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec la responsable de l'urbanisme au 418 794-2253, poste 110 ou par courriel au urbanisme@municipalitenouvelle.com.

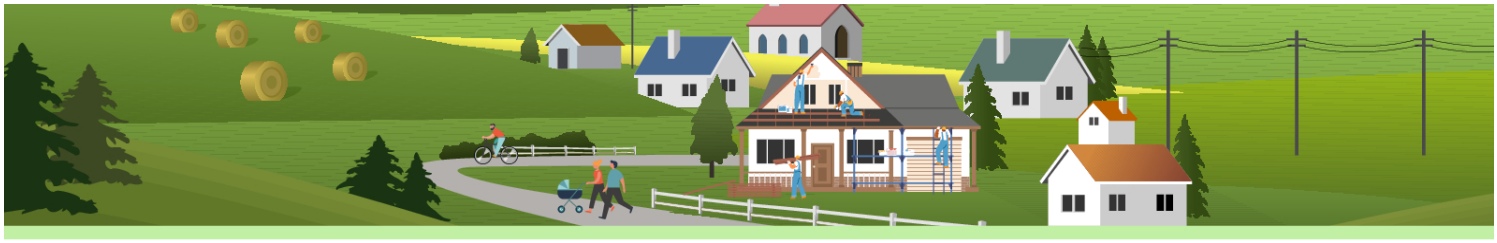

PROGRAMME RÉNORÉGION

Vous êtes propriétaire-occupant(e) d'une résidence en milieu rural qui requiert des réparations majeures? Le revenu de votre ménage est limité? Grâce au **programme RénoRégion** de la Société d'habitation du Québec (SHQ), vous pourriez recevoir **jusqu'à 20 000 $ ou 25 000 $** de subvention – selon le revenu de votre ménage – pour corriger les défectuosités majeures que présente votre résidence.

ADMISSIBILITÉ[1]

RénoRégion s'adresse aux propriétaires-occupants qui font partie d'un ménage à **revenu faible ou modeste** et dont la résidence se situe sur un territoire admissible. Le revenu maximal admissible varie selon la taille du ménage et la région où il habite.

TERRITOIRE D'APPLICATION

Le programme s'applique aux municipalités qui se trouvent dans l'une des situations suivantes :

- qui ont moins de 15 000 habitants;
- qui sont situées dans la région administrative de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine;
- qui ont 15 000 habitants ou plus, mais ne sont pas desservies par un réseau d'aqueduc ou d'égout.

Il ne s'applique pas aux villes de Gatineau et de Laval ni aux agglomérations de Longueuil, de Montréal et de Québec. Les villages nordiques et les réserves indiennes n'y sont pas admissibles non plus.

LOGEMENTS ADMISSIBLES

Le bâtiment doit être occupé à titre de **résidence principale** par le ou la propriétaire qui fait la demande et doit comporter au plus deux logements, incluant le sien.

La valeur du logement doit être inférieure à la **valeur uniformisée maximale** fixée par chaque municipalité ou MRC pour l'admissibilité au programme sur son territoire. Cette valeur ne peut excéder 150 000 $.

La valeur uniformisée est obtenue en multipliant la valeur du bâtiment (excluant la valeur du terrain) par le facteur comparatif, tous deux inscrits sur l'avis d'évaluation municipale.

La présence d'une **défectuosité majeure** admissible au programme doit être confirmée par un inspecteur accrédité par la SHQ lors d'une visite à domicile.

TRAVAUX ADMISSIBLES

Les travaux doivent viser la correction de défectuosités majeures concernant au moins l'un des éléments suivants :

- Murs extérieurs
- Ouvertures (portes et fenêtres)
- Saillies (galeries, balcons, etc.)
- Toiture
- Structure
- Électricité
- Plomberie
- Chauffage
- Isolation thermique (sous certaines conditions)

Les travaux doivent être effectués par un entrepreneur qui possède une licence appropriée de la Régie du bâtiment du Québec. Le ou la propriétaire doit obtenir l'autorisation de la municipalité ou de la municipalité régionale de comté (MRC) avant de commencer les travaux.

POUR INFORMATION

Pour plus de détails sur le programme RénoRégion ou pour vérifier votre admissibilité à celui-ci, adressez-vous directement à votre MRC ou à votre municipalité. Vous pouvez également consulter la page RénoRégion sur le site Web de la SHQ.

1 Cette information est un résumé des critères d'admissibilité. D'autres conditions s'appliquent.

MESSAGE IMPORTANT

SERVICE INTERNET COMMUNAUTAIRE DE NOUVELLE

Madame, Monsieur,

Lors de la séance ordinaire tenue le 16 janvier 2023, le conseil municipal de Nouvelle a confirmé par résolution sa décision de transférer le système Internet communautaire à une entreprise de Nouvelle, GTI Télécoms (GTI) à partir du mois de juillet 2023.

Si vous souhaitez continuer le service avec GTI à partir du mois de juillet 2023, vous devez contacter l'entreprise et réserver votre abonnement mensuel.

Prix du service :

35$ par mois (taxes incluses)

Avantages du service :

- Prix fixe garanti jusqu'en juin 2026
- Service local personnalisé
- Soutien informatique de base

Contact :

Maxim Chartrand, *propriétaire*
GTI Télécoms
Téléphone (ou texto) : 581 886-0764
Courriel : info@gti.quebec

Modernisation du système :

En 2023-2024, GTI procédera à la modernisation complète du système pour améliorer sa vitesse et sa fiabilité.

CHIFFONNIER

Horaire : Mardi et jeudi de midi à 16h, en soirée, le dernier jeudi du mois 18h à 20h30.

On demande aux généreux donateurs de bien mettre leurs vêtements ou autres effets dans des sacs lorsqu'ils sont déposés dans le conteneur. Merci !

HORAIRE DES MESSES

10 juin : Messe à 16h
18 juin : Célébration de la parole à 10h
24 juin : Messe à 19h

1er juillet : Messe à 19h
9 juillet : Célébration à 10h
15 juillet : Messe à 19h
23 juillet : Célébration de la parole à 10h
30 juillet : Célébration de la parole à 10h

5 août : Messe à 19h
12 août : Messe à 19h
20 août : Célébration de la parole à 10h
26 août : Messe à 19h

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE-SCOLAIRE—SUGGESTIONS

POUR LES ADULTES

L'Annuel de l'automobile 2023

La Biscuiterie Saint-Claude

D'après une histoire vraie

POUR LES ADOS

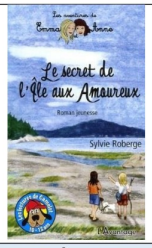

Le secret de l'Île aux Amoureux

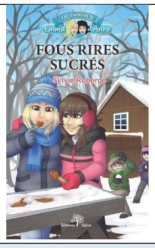

Fous rires sucrés

Mystère aux Appalaches

POUR LES PLUS PETITS

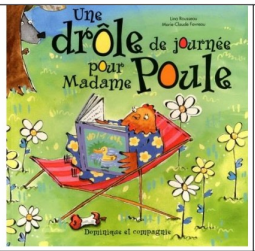

Une drôle de journée pour madame Poule

La réparation de mes parents

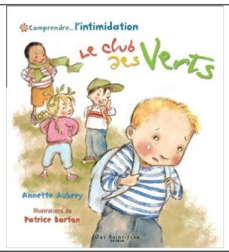

Le Club des Verts

HEURES D'OUVERTURE

Mardi : 13h00 à 15h30

Jeudi : 13h00 à 15h30 et 18h30 à 20h00

Samedi : 10h00 à 11h30

HORAIRE D'ÉTÉ

Durant le mois de juillet, la bibliothèque sera fermée.
Au mois d'août, la bibliothèque sera ouverte le jeudi soir.

LE SCRABBLE

Un après-midi de scrabble vendredi le 16 juin à 13h00.
Bienvenue !

Pour information : Hélène Arsenault
418 794-2244, poste 2

LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC

23 JUIN - 18H

CENTRE SPORTIF LOUIS-SLEIGHER

SPECTACLE GRATUIT

Jean-Francois Bastien

Star Académie 2003

PROGRAMMATION

18h - Ouverture du site

19h45 - Discours patriotique

20h - The Garage Band

21h30 - Jean-Francois Bastien

23h - Feu de joie

23h59 - Décompte et remerciement

12h30 - Fermeture du site

VENTE D'ALCOOL SUR PLACE
Aucune bouteille de vitre ne sera tolérée sur le site

MRC AVIGNON

TRANSPORT JOS DUGAS & FILS INC.

MORNEAU

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC | CATHERINE BLOUIN DÉPUTÉE DE BONAVENTURE

Desjardins
Caisse de la Baie-des-Chaleurs

LEBEL
Groupe Lebel inc., division Nouvelle

Mouvement national des Québécoises et Québécois